

Procédures iClub // My TCE

Version 20220103



1. Un peu de vocabulaire

iClub : le logiciel (la plateforme) de gestion du club.

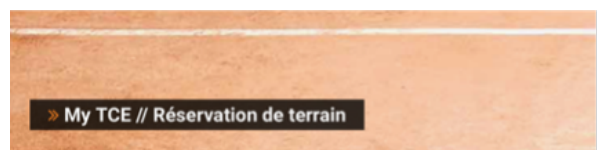
My TCE : votre accès à la plateforme et à votre profil personnel sur I Club.

MY TCE App : application disponible pour smartphone, accès à la plateforme.

GO4 Padel : nous ne travaillons plus avec la plateforme GO4 Padel !

2. Comment se créer un compte ?

- Site web du TCE : <https://www.tcembourg.be>
- Sur la page d'accueil, vous cliquez sur le bouton suivant =>



- Vous êtes alors dirigé vers la page d'accueil de **My TCE**
- **SOIT** vous avez déjà un compte (partie gauche de la page ci-dessous) et vous vous connectez
- **SOIT** vous devez créer un compte (partie droite de la page ci-dessous)

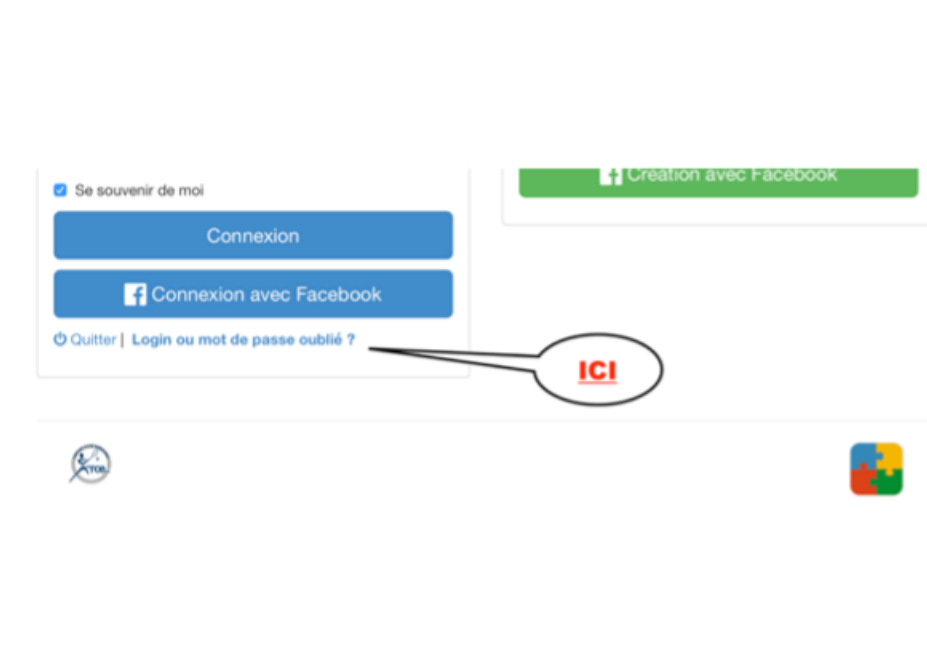
- Vous suivez les démarches et complétez toutes les infos demandées en fonction de votre compte (existant ou à créer)
- Vous recevrez ensuite presque immédiatement un email vous confirmant votre inscription
- Remarque : pour les familles, chaque membre **DOIT** avoir un email différent (ainsi les enfants ne peuvent pas reprendre les emails de leur parent).

3. Vous avez perdu votre identifiant ou mot de passe (mdp) ?

- Site web du TCE : <https://www.tcembourg.be>
- Sur la page d'accueil, vous cliquez sur le bouton suivant =>

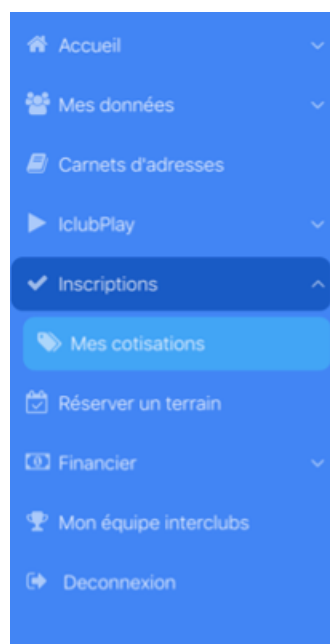


- En-dessous, en bas à droite, vous pouvez récupérer votre identifiant et votre mdp (image ci-dessous)



4. Comment choisir une cotisation ?

- Aller sur votre compte, votre profil **MY TCE** (que ce soit via l'App ou sur la page web)
- Menu de droite vous avez un explicatif : CQFD ?



- Menu de gauche => Inscriptions => Cotisations (clic)
- Toute la démarche est expliquée (voir ci-dessous)

Mes cotisations

Merci de sélectionner la cotisation de votre choix.

Une fois votre choix effectué, vous recevrez les modalités de paiement sur l'écran de confirmation ainsi que par email.
Nous vous demandons de bien vouloir régler par virement bancaire en indiquant la communication structurée (VCS)

Cotisation	Tic.
 Tennis - Uniquement pour les cours()	--
 Tennis + Padel - Familiale()	--

Solde : 50.00 €

[+ AJOUTER UNE COTISATION](#)

- Cliquez sur « ajouter une cotisation » et vous accédez au catalogue. Faites votre choix !
- Vous recevrez une confirmation sur la page et les informations de paiement

Mes cotisations

Merci de sélectionner la cotisation de votre choix.

Une fois votre choix effectué, vous recevrez les modalités de paiement sur l'écran de confirmation ainsi que par email.
Nous vous demandons de bien vouloir régler par virement bancaire en indiquant la communication structurée (VCS)

Nous vous confirmons pour votre choix au nom de Franz RENSON

Le montant total de votre inscription est de 100EUR.

Veuillez trouver le détail de vos cotisations ci-dessous :

Description	Nom	Solde
Padel - Uniquement pour les cours (01/01/2020 - 31/12/2020)	RENSON Franz	50.00 Eur
Tennis - Uniquement pour les cours (01/01/2020 - 31/12/2020)	RENSON Franz	50.00 Eur
		Total : 100.00 Eur
		Solde à payer : 100.00 Eur

à verser sur notre compte bancaire : BE14132515423483 en mentionnant la communication structurée 500/0013/47060.

Dans les jours suivant votre paiement, vous recevrez un email de confirmation et vous aurez accès à la réservation.

Nous vous souhaitons, d'ores et déjà, une fantastique saison tennistique

Salutations sportives,

Le Comité

- Vous recevrez le même message par email.
- **MERCI de respecter la communication structurée !**
- Dès réception du paiement (comptez 4 jours ouvrables environ depuis votre versement), votre compte sera opérationnel et vous pourrez réserver des terrains de tennis et/ou de padel

Recommandation : pour ne pas que le secrétariat soit inondé de mails lors de l'ouverture des inscriptions ou de l'arrivée des beaux jours et que vous puissiez effectuer vos réservations rapidement, merci d'effectuer une réservation « test » pour vous assurer que tout est en ordre (une fois la réservation « fictive » réalisée, vous la supprimez dans la foulée).

5. Qui peut réserver et jouer avec moi ?

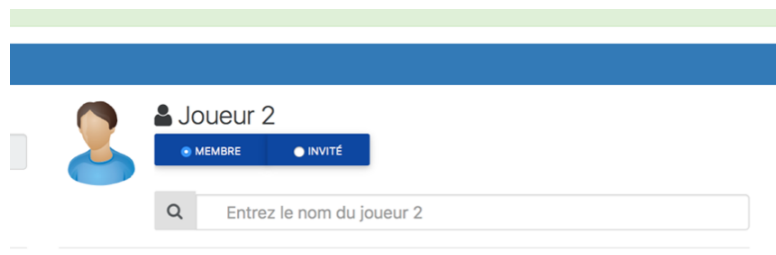
Attention, depuis le 1/01/2020, seuls les membres en ordre de cotisation peuvent jouer et réserver !
Pour rappel, nous ne travaillons plus avec la plateforme GO4 Padel.

Quelques règles pour le bon fonctionnement des réservations :

- Au vu du succès (nombre croissant des demandes d'affiliation au club), nous souhaitons privilégier nos membres
- Les « faux noms » ou « prête-nom » seront sanctionnés :
 - 1ère fois : simple remarque
 - 2ème fois : 50€
 - 3ème fois : exclusion jusqu'à la fin de la saison
- Par contre, vous pouvez inviter des non-membres

6. Qui peut réserver et jouer avec moi ?

- Chaque membre peut inviter 3 personnes sur l'année
- Chacune de ces personnes peut venir 3 fois
- Lors de la réservation du terrain vous aurez le choix entre « membre » ou « invité »
- Il faut encoder le prénom, le nom et l'adresse e-mail de l'invité
- Le comité sera informé de cette invitation ; le logiciel comptabilisant les invitations.
- **Le non-respect de ce quota ou tout autre abus entrainera les mêmes règles que l'usage des « faux-noms » !** (voir point 5 supra)



Nous vous souhaitons une agréable saison sportive au sein de notre club.